

TRACE COURSE



BULLETIN D'INSCRIPTION

IMPERATIF AVANT LE 25 JUILLET 2014

PROFIL



LA CAMINADE DETH « QU'EI ATAU »

02 AOÛT 2014

23 Kms 1600 D+

DEPART Fixé à 9H Devant la chapelle. LA MONGIE

Récupération des dossards :

- Le vendredi 01 août à partir de 17H au stade Marcel Cazenave à Bagnères de Bigorre
- Sur place le matin de la course à partir de 7H30

COURSE EN INDIVIDUEL

02 Aout à 9h

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Mail.....

Tél

Né(e) le.....

Sexe Club.....

N° de licence ou certificat médical

Inscription Course (20 euros)

Tee-shirts et lots pour l'ensemble des concurrents

Chèque à l'ordre de : **Association QU'EI ATAU** inscription et règlement à renvoyer à M. Matthieu FARGUES 2 impasse François Villon Résidence Rolland de Roncevaux 65000 TARBES



REGLEMENT :

LA CAMINADE DETH QU'EI ATAU se déroule sur des pistes et sentiers de montagne : individuellement (22.5 Kms, 1700D+)

Ravitaillements solide et liquide, (Sencours, Artigues), plus petits ravitaillement en eau et sodas (Haut de Coume Layze) Course limitée à 250 coureurs avec dotations aux 3 premiers hommes et femmes. Tee shirts pour l'ensemble des concurrents.

Des points de contrôle seront réalisés sur le parcours, notamment à Coume Layze, Sencours et Artigues ; deux points médicalisés sur le parcours, Sencours et Artigues.

Les concurrents se doivent secours et entraide.

Les bâtons sont autorisés.

Obligation de suivre le circuit balisé sous peine de disqualification.

La participation à l'épreuve se fera sous l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné.

Donner avec l'inscription un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition et en montagne datant de moins d'un an, ou copie de la licence FFA avant le 25 juillet 2014.

Aucun remboursement ne sera effectué aux coureurs absents le jour de la course.

SECURITE : se munir d'un téléphone portable

Téléphone PC course organisation : 06 47 36 80 52